



Nombre de conseillers
 En exercice : 20
 Présents : 11
 Procuration : 7
 Suffrage exprimé : 16

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
 CONSEIL MUNICIPAL**

DEL N°92-2025

**OBJET : TAUX DE PROMOTION POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE -
 INTEGRATION DE LA FILIERE ANIMATION**

Le **03 JUIN 2025** à 18h30, le Conseil Municipal de La Guerche sur l'Aubois dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DUCASTEL, le Maire.

Date de convocation : le 27 mai 2025

Secrétaire de séance : Mme Christelle Bézé

Etaient présents : Pierre DUCASTEL (Maire), Solange MOREAU, Franck GABIGNON, Christelle BÉZÉ, Wilfrid BOISSIER, Christine COMBEMOREL, Muriel BRETON, Christine BONNEFOY-CLAUDET, Guillaume PERDRIX, Alain PAQUET, Anthony GARINIE.

Absents excusés : Nicolas THOMAS (pouvoir à M. Paquet), Catherine CLAUDET (pouvoir à M. le Maire), Danièle FONTAINE (pouvoir à Mme Bonnefoy-Claudet). Guy HENRY (pouvoir à M. Boissier), Romain FONTAINE (pouvoir à Mme Bézé), Laure LOTODÉ (pouvoir à Mme Moreau), Nathalie LASSERRE (pouvoir à Mme Breton).

Absents : M. Sylvain RABOT, M. Philippe MAUPASTÉ.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant disposition statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 49 ;

Vu la délibération n°47 du 24 septembre 2021 instaurant les taux de promotion des grades pour les agents de la commune de La Guerche sur l'Aubois,

Vu l'avis favorable à l'unanimité du Comité Social Territorial en date du 19 mars 2025

A la suite de la nomination d'un agent au service « Médiathèque – Animation – Communication » dans le grade d'agent d'animation, il convient de reprendre la délibération sur l'instauration des taux de promotion pour les avancements de grade. En effet, l'agent était sur le grade d'adjoint technique et a été intégré sur le grade d'adjoint d'animation correspondant à sa fonction précise. Il convient de modifier la délibération en ajoutant la filière « Animation », en intégrant le tableau ci-dessous :

Cat.	GRADE D'ORIGINE	GRADE D'AVANCEMENT	TAUX %
C	Adjoint territorial d'animation	Adjoint d'animation territorial principal de 2e classe	100 %
	Adjoint d'animation territorial principal de 2e classe	Adjoint d'animation territorial principal de 1ère classe	100%

Après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Suffrages exprimés : 16 pour : 16 contre : 0 abstention : 2 (M. Perdrix et M Henry)

- de valider la modification de la délibération concernant le taux de promotion selon le tableau ci-dessous
- d'intégrer la filière Animation des agents relevant de la catégorie C
- de donner pouvoir à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus,

Certifié et exécutoire.

Publié ce jour, le 10 juin 2025



Le Maire,
Pierre DUCASTEL

La secrétaire de séance
 Mme Christelle BÉZÉ

Accusé de réception en préfecture
 018211801089-20250503-92-DEL-2025-DE
 Date de réception préfecture : 10/06/2025